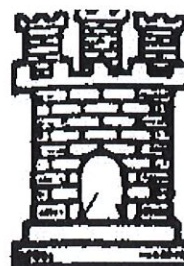




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame TIMMERMANS-DEPREZ** demeurant rue Heid de Maël 15 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **rue Heid de Maël, 15 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section A, n°472G.

La demande vise les travaux suivants : **construction d'un car-port avec pose de panneaux photovoltaïques** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- ***Le recul entre la limite parcellaire latérale est inférieur à 5m ;***
- ***La superficie de l'ensemble des volumes est supérieure à 100m² ;***
- ***La pente de toiture est inférieure à 25°.***

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19 décembre 2022 au 11 janvier 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be